

MODALITÉS DE RENTRÉE

ANNÉE 2023-2024

COLLÈGES - LYCÉE

Chers parents,

Vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants mais vous avez besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans notre établissement catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves. Cette collaboration, au travers d'attitudes et de discours communs, sera le gage d'un accompagnement réussi.

Afin de vous aider à préparer sereinement la prochaine année scolaire, nous vous communiquons quelques informations pratiques concernant l'organisation de la rentrée. Merci encore pour la confiance que vous nous accordez.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Moncade Jeanne d'Arc est un groupe scolaire catholique sous contrat d'association avec l'État, habilité à recevoir les élèves boursiers nationaux. Il dispense les enseignements du collège et du lycée d'enseignement général (spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, SES, HGGSP, HLP, NSI, LLCE Anglais).

Les cours et études surveillées **débutent à 08h20 et se terminent à 16h55 (collège) ou 17h50 (lycée), à 12h15 le mercredi** (certaines options et l'UNSS se déroulent le mercredi après-midi).

II. RESTAURATION

Les repas sont confiés à une société de restauration, *Mille et un repas*. Ils comportent un large choix : un hors-d'œuvre à volonté, un plat du jour, viandes ou poissons accompagnés de féculents ou légumes à volonté, un laitage et un dessert.

Les élèves souffrant d'intolérance alimentaire et relevant d'un PAI ont donc la possibilité de manger à la restauration scolaire.

III. BOURSES

➤ Bourses nationales

Tout parent d'élève peut obtenir une bourse dans des conditions analogues à celles de l'enseignement public.

Pour les élèves du collège (6^{ème} à 3^{ème}), les demandes de Bourses du Collège (**renouvelables chaque année**) se font courant septembre. Les dossiers sont disponibles au secrétariat des élèves.

Pour les élèves du lycée et les futurs élèves de seconde (actuellement en 3^{ème}), les demandes de bourses nationales sont à retirer au secrétariat des élèves dans le courant du mois de mai **pour la rentrée suivante**.

N.B. : les bourses, versées au trimestre directement à l'établissement, seront intégrées à votre compte client, et leurs montants seront déduits de votre facture.

➤ Bourses départementales

Les dossiers sont gérés par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Tous les élèves demi-pensionnaires et internes peuvent retirer un dossier auprès du secrétariat des élèves de l'établissement dans le courant du mois de septembre, pour l'année en cours. Son montant est directement versé à la fin du 2^{ème} trimestre aux familles.

IV. ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont assurés par l'établissement pour l'individuelle accident (dommages corporels dont votre enfant pourrait être victime, partout, à l'école, pendant les activités scolaires et extrascolaires). Une attestation sera disponible sur le compte « Parents » d'Ecole Directe.

V. MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES

Les manuels scolaires, mis à disposition par l'établissement Moncade Jeanne d'Arc, sont à la charge des familles (montant forfaitaire de location compris dans les frais fixe de la scolarité – voir convention financière). Ils sont fournis aux élèves lors de la rentrée scolaire et restitués en fin d'année. Tout manuel détérioré ou égaré sera refacturé. La distribution se fera :

- **Le Jeudi 31 août 2023 de 09h00 à 18h30**
- **Le Vendredi 1^{er} septembre 2023 de 09h00 à 18h30**

Merci de vous présenter à l'accueil de l'établissement (rue Moncade) avec un(e) sac/poche et un chèque de caution de 100 € (non encaissé) par enfant pour ceux qui ne l'auraient pas fourni avec le dossier d'inscription.

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires en pièce jointe que nous avons constituée avec tout le discernement nécessaire pour éviter une charge financière supplémentaire.

VI. COMMUNICATION

Le site internet ECOLE DIRECTE (<http://www.ecoledirecte.com>) vous permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement de votre enfant concernant la scolarité (notes, emploi du temps, cahier de textes et de correspondance), la vie scolaire (absences, retards, sanctions), la comptabilité. Chaque responsable légal détenteur de l'autorité parentale et chaque collégien et lycéen disposent d'un accès personnel à la plateforme en ligne ECOLE DIRECTE. Deux types d'espaces distincts co-existent et n'offrent pas les mêmes accès : l'un pour les familles et l'autre pour les élèves, plus restreint. Pour les nouveaux inscrits, les identifiants de connexion sont remis lors de la première rentrée et restent inchangés tout au long de leur scolarisation dans le groupe scolaire. La plateforme de l'établissement ne sera réactivée que le 5 septembre 2023 après la rentrée de tous nos élèves en classe.

VII. TRANSPORTS SCOLAIRES

Notre établissement est desservi par un réseau de transport dense et multimodal. La gare routière se situe en face de l'entrée du collège place du Foirail, la gare SNCF à 15 minutes à pied (1,1 km).

Afin de trouver la bonne ligne de bus et ses horaires, voici un lien utile à votre disposition :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires>

VIII. INTERNAT

Nos futurs internes doivent avoir en leur possession, dès le jour de l'installation : 1 parure de lit en 90x190 (draps, housse de traversin, couette ou couverture) ; 1 protège-matelas (alèse) en 90x190 ; 2 cadenas à combinaisons chiffrées (uniquement pour le collège) ; 1 nécessaire de toilette complet (produits, serviettes, gants) ; 1 tenue de nuit ; 1 sac à linge sale. Pour des raisons de sécurité, l'étiquetage des sacs et des valises est une obligation et fortement recommandé pour toutes les affaires personnelles afin de limiter les pertes. Vous retrouverez les règles de vie sur notre site (<http://www.moncade.fr>) ou dans votre espace ECOLE DIRECTE (Documents).

IX. PÉDAGOGIE

Règlement intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur a fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour. Vous le retrouverez sur notre site internet ou sur le lien ci-dessous :

<http://moncade.fr/infos-pratiques/>

Il est impératif que vous en ayez pris connaissance car il constitue le pilier de notre contrat de responsabilité au service de notre projet éducatif.

Attestation de Sécurité Routière 5^{ème} et 3^{ème}

 Cette attestation revêt une grande importance et doit être conservée avec le plus grand soin (celle de 3^{ème} est exigée pour passer les épreuves du permis !). C'est la raison pour laquelle l'examen devra être préparé avec la plus grande rigueur.

PIX

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 5^{ème}, avec une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^{ème} au collège et de Terminale au lycée. Tout au long de l'année, les élèves construisent leur profil Pix à partir duquel leur sera généré le test de certification qu'ils passeront au sein de l'établissement.

Passeport Educfi

En classe 4^{ème}, il permet sensibiliser les élèves à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de compte bancaire, d'épargne, de taux d'intérêt, de crédit et de moyens de paiement. Il leur permet de développer des comportements plus responsables en matière de services financiers.

Stage en entreprise

Le **stage de 3^{ème}** est l'occasion de découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, éventuellement, de confirmer un projet d'orientation. Il se déroule du **16 au 20 octobre 2023**.

Le **stage de 2^{de}** permet de poursuivre son travail d'orientation. Il est l'occasion d'un oral évalué par des professionnels et des enseignants pour permettre l'acquisition de compétences utiles lors de l'épreuve de Terminale, le Grand Oral. Il se déroule du **10 au 14 juin 2024** (*sous réserve du calendrier des examens*).

Journée de cohésion

Parce que l'entrée en 6^{ème} et en 2^{de} constitue des passages importants dans une scolarité, nous proposons aux élèves de ces deux niveaux une journée de cohésion dans les premiers jours de la rentrée. Ils passeront une journée entre pairs hors de l'établissement sous le signe du partage et de la convivialité.

Voyages scolaires

Parce que « rester, c'est exister et voyager, c'est vivre » (G. Nadaud), l'établissement a fait le choix d'un voyage scolaire sur les niveaux de Sixième, Quatrième et Seconde. L'objectif est d'apporter du sens aux apprentissages mais également de renforcer l'expérience sociale des enfants car il est fait de découvertes et de rencontres. Afin de respecter l'obligation de scolarisation, une proposition est faite aux élèves dans l'incapacité d'y participer au sein de l'établissement.

X. RENTÉE DES CLASSES

Le lundi 4 septembre 2023

- Pour le niveau Sixième

09h00-09h30 : accueil et installation des élèves internes

10h00-10h30 : mot d'accueil du chef d'établissement et présentation de l'équipe pédagogique en salle d'étude

10h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

12h15-13h55 : déjeuner (repas offert aux élèves externes qui le désirent)

13h55-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Seconde

13h45-14h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Première

14h15-14h30 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h30-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Terminale

14h45-15h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

15h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour les élèves internes de la Cinquième à la Terminale

17h00-18h00 : accueil et installation des élèves et pot de bienvenue à l'attention des parents

Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du mardi 5 septembre à 08h20.

Le mardi 5 septembre 2023

- Pour le niveau Cinquième

08h30-09h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Quatrième

09h00-09h30 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Troisième

09h30-10h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

10h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du mardi 5 septembre à 13h55.

XI. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024 (Zone A)

| | COLLÈGE | | LYCÉE |
|--------------------|--|--|------------------------|
| | 6 ^{ème} | 5 ^{ème} , 4 ^{ème} 3 ^{ème} | |
| Rentrée des élèves | Lundi 4 septembre 2023 | Mardi 5 septembre 2023 | Lundi 4 septembre 2023 |
| Toussaint | du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre 2023 | | |
| Noël | du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 | | |
| Hiver | du vendredi 16 février au lundi 4 mars 2024 | | |
| Printemps | du vendredi 12 avril au lundi 29 avril 2023 | | |
| Été | en fonction des futures dates officielles d'examens | | |

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués, à 8h20.

JOURS FÉRIES, PONTS, JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

- Journée des communautés de l'Enseignement catholique : vendredi 22 décembre 2023
- Lundi de Pâques : le lundi 1^{er} avril 2024 – Reprise des cours le mardi 2 avril 2024 à 8h20
- Fête du Travail : le mercredi 1^{er} mai 2024 – Reprise des cours le jeudi 2 mai 2024 à 8h20
- Armistice 1945 + Ascension : le mercredi 8 mai 2024 + le jeudi 9 mai et le vendredi 10 mai 2024
Reprise des cours le lundi 13 mai 2024 à 8h20
- Lundi de Pentecôte : le lundi 20 mai 2024 - Reprise des cours le mardi 21 mai 2024 à 8h20

Bonnes vacances à toutes et à tous !